

Collège : les nouveaux programmes

Dans son courrier au Président du **Conseil Supérieur des Programmes** (décembre 2013), l'ex-ministre Peillon avait demandé au Conseil de formuler des propositions de programmes pour l'école élémentaire et le collège ; des programmes « *bien articulés avec le socle commun* », dont ils devaient être la déclinaison dans chaque cycle.

Les contenus

Chaque projet de programme de cycle est organisé en **3 parties complémentaires** :

- ⇒ *Présentation synthétique des principaux enjeux et objectifs de formation du cycle.*
- ⇒ *Contributions des champs disciplinaires ou disciplines à l'acquisition des 5 domaines de formation du socle commun.*
- ⇒ *Précision par champs disciplinaire ou discipline, des niveaux de maîtrise attendus à la fin du cycle, les compétences et les connaissances à acquérir pour organiser la formation des élèves.*

Evaluation des connaissances

Les projets n'entrent pas dans les **détails pratiques** de la classe, mais contiennent **des attendus de fin de cycle** portant sur les compétences et connaissances à maîtriser. Le brevet doit être attribué **automatiquement** aux élèves qui auront acquis le socle commun. C'est inadmissible tant ce socle relève de **connaissances minimales**. Nous demandons un **examen national** fondé sur de **solides connaissances** permettant aux élèves de poursuivre leurs études en lycée.

Par ailleurs, nos programmes par année et par discipline vont laisser la place à **3 cycles de 3 ans**, modèle nord-européen étranger à la **tradition éducative française** auquel on nous demande de **nous conformer**.

Les nouveaux programmes ne mettent **plus en avant les disciplines mais des objectifs à atteindre**. L'enseignant aura **davantage de responsabilité** puisqu'il devra concevoir les moyens d'atteindre les objectifs et d'évaluer. **On attend encore une fois beaucoup des professeurs !**

Ces projets sont donc imprécis, incomplets, et ne présentent aucune **exigence en savoirs et en savoir-faire**, n'explicitent pas l'intérêt qu'ils pourront présenter pour l'élève, la qualification requise pour l'enseignant, ni l'horaire dévolu à chaque discipline.

Le SNCL-FAEN demande aux autorités de **tenir compte des avis des professionnels** de l'éducation que sont les professeurs et d'**amender le texte en conséquence** en revenant notamment sur deux points :

- ⇒ *Que, parmi les disciplines scientifiques, l'EIST ne soit plus le modèle envisagé, car il est dangereux et rejeté par la très grande majorité des enseignants de ces disciplines (SVT, sciences physiques et technologie).*
- ⇒ *Que l'enseignement d'Histoire ne soit pas le reflet de l'idéologie en vigueur, mais qu'il donne à nos élèves les moyens de connaître le passé pour comprendre le présent.*



Enseignants, mais aussi parents

La réforme du collège menée tambour battant par le ministère attriste de nombreux enseignants, qui se sentent trahis dans leur mission, mais aussi profondément inquiets en tant que parents. Pour preuve, les témoignages que nous recevons, dont celui-ci que nous avons tenu à partager avec nos lecteurs, et qui leur montrera qu'ils ne sont pas seuls dans ce désarroi :

« Bonjour,

Je reçois et je lis avec toujours beaucoup d'attention vos bulletins(...). Je n'ai pas de mots assez forts pour m'élever contre la réforme du collège telle qu'elle pointe son nez.

Nous n'aurons jamais assez de temps ni de moyens avec cette réforme pour aider les enfants en difficulté, mais... les bons élèves vont aussi s'ennuyer à mourir et désapprendre ! Au nom d'un égalitarisme stupide, malveillant, idiot, on supprime les seules choses qui fonctionnaient encore au collège : le Latin, les bilangues et les sections euros.

J'enseigne en section euro depuis des années et croyez-moi, elles sont loin d'être remplies uniquement par des enfants de cadres et professions supérieures.

Je suis aussi mère de famille de deux garçons l'un en collège et l'autre en lycée, et au moins en ce qui concerne l'ainé, je suis une mère désolée et

souvent furieuse, car il s'ennuie tellement qu'il est parfois difficile de le faire se lever le matin pour aller au lycée tellement il a l'impression de piétiner, de ne rien apprendre. Cependant, dans sa classe de nombreux élèves sont là parce qu'il faut des quotas d'élèves en seconde générale, mais ils n'ont ni l'envie ni la capacité de faire des études générales. Au final tout le monde est perdant, les élèves en difficulté qui ne s'en sortent pas (1 à 2 malheureuses heures d'AP par semaine ne compenseront pas du tout les lacunes de 4 ans de collège) et les bons élèves qui ne cessent de demander quand est ce qu'on se mettra vraiment à les faire travailler!

Il est de surcroît illusoire de vouloir faire faire la même chose à tout le monde au même moment!

Et quoiqu'en disent certains syndicalistes qui ne sont pas de votre "paroisse" : si, les sections euro ont fait la preuve de leur efficacité ! J'ai assez longtemps accompagné des quantités de jeunes tous les étés qui allaient en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis pour améliorer leur anglais pour savoir que ceux qui ont fréquenté une section euro s'en sortent bien mieux !

Parmi mes collègues nous sommes nombreux à envisager la démission. soyez inventifs pour sauver ce qui peut l'être.

Bien cordialement ».

La grève du 19 mai, et après ?

La grève du 19 mai a été suivie à 27,6% dans les collèges selon le ministère, un peu plus du double de source syndicale. Malheureusement, ceci n'est pas de nature à faire reculer la ministre, qui a poussé le cynisme jusqu'à faire dater l'arrêté et le décret d'application de sa réforme du 19 mai, jour même de la mobilisation !

Même si cette réforme ne prendra effet qu'à la rentrée 2016, les professeurs doivent en plus se préparer à subir, dès la rentrée 2015, le décret d'août 2014 modifiant profondément leurs obligations de service.

Des années noires se profilent si nous ne trouvons pas très vite d'autres moyens de nous défendre et de nous faire entendre !